



## **Programme de formation** **Autorisation de conduite en sécurité de Téléscopique, R482 F - 1 jour**

### **Objectifs :**

Etre capable de réaliser les opérations en utilisant le téléscopique avec stabilisateurs catégorie F de la recommandation CNAMTS R 482.

Etre capable d'assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé.

Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite du téléscopique conformément à la recommandation R.482 de la CNAM

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite du téléscopique.

### **Public concerné et prérequis :**

Toute personne amenée à utiliser le téléscopique avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

### **Qualification des intervenants :**

Intervenant professionnel issu des métiers de la sécurité et de la manutention (5 à 15 années d'expérience)

### **Moyens pédagogiques et techniques :**

Apport théorique et exercices pratiques

### **Durée, effectifs :**

7 heures.

10 stagiaire(s).

### **Programme :**

Théorie

Réglementation : la sécurité dans l'entreprise, les risques liés à l'utilisation du téléscopique, les conditions à remplir pour conduire un téléscopique, les responsabilités du conducteur, les situations de danger grave et imminent, les organismes de prévention et de contrôle.

Technologie du Téléscopique : conformité du matériel, le circuit hydraulique, les organes de sécurité, la batterie les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau.

Prévention des risques : principaux risques liés à l'utilisation du téléscopique, port des Equipements de Protection Individuelle, les consignes de sécurité et de circulation, les règles de sécurité lors des opérations de manutention

Pratique

Opérations de prise de poste et de fin de poste

Projétis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projétis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567



## **Programme de formation**

### **Autorisation de conduite en sécurité de TéléscoPique, R482 F - 1 jour**

Vérification de l'adéquation du téléscoPique à l'opération de manutention envisagée  
Circulation à vide et en charge, en ligne droite et en courbe, en marche avant et en marche arrière  
Prise et dépose de charges au sol  
Manutention de charge longue et charge volumineuse  
Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis,  
Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge  
Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,  
Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté,  
Stationner et arrêter l'engin en sécurité,  
Charger une unité de transport  
Translation manuelle des fourches pour différentes charges : abagues de charge  
Coordination des mouvements

### **Modalités d'évaluation des acquis :**

Test pratique : Vérification de l'aptitude à la conduite en sécurité  
Test théorique : Vérification des connaissances : Questionnaire à Choix Multiples

### **Sanction visée :**

Attestation de formation  
Autorisation de conduite formalisée.  
Penser à demander une attestation de non contre-indication médicale lors de la visite au SMIE.

### **Matériel nécessaire pour suivre la formation :**

TéléscoPique mis à disposition par l'entreprise.  
VGP à jour et documents présents sur le téléscoPique.  
Aire d'évolution et charges diverses.  
Équipements de Protection Individuelle obligatoire pour les apprenants : un gilet de visualisation, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, des lunettes de protection, une tenue de travail et sa carte d'identité.

### **Délais moyens pour accéder à la formation :**

Selon la demande du client

### **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :**

Pour une demande d'accessibilité aux personnes handicapées vous pouvez contacter : M. Jean-Marie Palière 02 40 28 60 57

Projétis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projétis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 – Certificat Qualiopi : 03567



## **Programme de formation**

**Autorisation de conduite en sécurité de Téléscopique, R482 F - 1 jour**

### **Taux de réussite à la formation :**

Tous les participants ont validé les compétences attendues.

### **Taux de satisfaction de la formation :**

50% des participants sont très satisfaits et 50% sont satisfaits de la formation dispensée

**Projetis Formation**

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – [info@projetis.com](mailto:info@projetis.com)

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567